



# Comité Bouliste Départemental de la Charente

## COMPTE – RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR ET DES PRESIDENTS DES A.S. DE LA CHARENTE – VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2012

**PRESENTS :** Ms.PH.VIGIER (A.B.Angoulême) – H.B.RASTAU (ASVChâteaubernard) – B.CHURLAUD (ESB ASVV/BB/M) – A.MEURAILLON (Barbezieux) – CL.BONNIN – A.NICOLAS (Châteauneuf) – A.GENERAUX – P.REIGNER (Soyaux) – G.PLINET (Gondeville) – Al.GOURY (A.B.I.E) – M.BLAINEAU (Mansle)  
A.MONTICO – J.P.LICHTLIN – J.PLINET  
M.JOHNSON : excusée

Josette PLINET remercie tous les membres présents et donne l'ordre du jour de la réunion

### ORDRE DU JOUR :

#### ➤ 2011/2012

Francis FLEURANCEAU retrace un aperçu des meilleurs résultats des championnats départementaux, régionaux et France – remerciements aux clubs organisateurs pour la bonne préparation des terrains et la bonne structure .

#### ➤ 2012 / 2013

Alain MONTICO remet les dossiers à chaque club avec :

- les licences : présentation de la licence traditionnelle et la licence club , le listing pour chaque AS,
- le prix

2 <sup>eme</sup> DIVISION	3 <sup>eme</sup> DIVISION	FEM 3	4 <sup>eme</sup> DIVISION	FEM.4	- 18 ANS
92,50 €	59,50 €	59,50 €	47,50 €	47,50 €	28,00 €
- 15 ANS	- 13 ANS	- 11 ANS	- 9 ANS	PROMOTION	LOISIR
28,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €	26,00 €	10,00 €

Josette PLINET explique l'augmentation , à savoir la FFSB licence + 1,50 € + assurance 0,60 € ( + 0,25 €)  
Logiquement le CBRPoitou ne devrait pas augmenter la taxe soit actuellement 6.€ / licence

Alain MONTICO annonce l'effectif des licences 2012/2013 à ce jour : 188 licences soit – 52 licences.Ce chiffre est vraiment inquiétant .Il faut savoir , que même depuis la mise en sommeil de Chasseneuil, l'effectif était stable et avait même quelque peu évolué = 240 fin juin .

Il faut tenir compte des mutations : 11 au total dont 6 hors département .

Dans certains clubs c'est une chute élevée dû à des licences non reconduites .

Le plus crucial et déplorable se sont les licences jeunes

Les présidents doivent être vigilents car toutes licences commandées seront facturées .

La LOISIR n'a pas évolué , il faut savoir que dans le RS de la FFSB le loisir est inexistant alors que l'on doit promouvoir cette catégorie .

Le licencié ayant une licence compétition doit passer par la promotion avant d'avoir droit à la loisir .

Dans le dossier , la fiche à remplir suite à l'assemblée générale de chaque club .

Certaines dates et lieux n'étant pas arrêtées le calendrier sportif vous sera envoyé fin septembre , début octobre.

### **Francis FLEURANCEAU : la sportive :**

Début de la saison 2012 /2013 dimanche 16 SEPTEMBRE 2012

Aménagement du RS : à savoir toutes les parties en 13 points - le temps horaire inchangé –

Lorsqu'il y a un remplaçant dans une équipe, un joueur peut rentrer dans une partie à n'importe quel moment à la fin d'une même et peut éventuellement réintégrer le jeu lors d'une autre même et ce jusqu'aux 10 dernières minutes du temps réglementaire.

#### LES CONCOURS :

- PROPAGANDE : toutes les dates demandées ont été validées – un changement de date entre ANGOULEME et COGNAC , à savoir , à COGNAC le 128 doubles + 64 doubles auront lieu les 20 et 21 AVRIL 2013 et à ANGOULEME le 05 MAI 2013 aura lieu le 32 doubles . Avec l' accord de la FFSB .
- PROMOTION :  
le concours de CHATEAUNEUF du 16 septembre est reporté au 07 octobre 2012
- LOISIR : inchangé par rapport aux demandes formulées

#### LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

- DOUBLE MIXTES : ANGOULEME
- TRIPLE FEMININ : ISLE D'ESPAGNAC
- SIMPLE : COGNAC ( stade du vélodrome)
- DOUBLE : ANGOULEME
- QUADRETTE : BARBEZIEUX
- QUADRETTE VETERANS : ISLE D'ESPAGNAC
- FINALE DES AS 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> DIVISION : COGNAC

LES A.S. 3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> DIVISION : 7 équipes engagées : match A/R , le tirage se fera lors de la réunion de la sportive et de l'arbitrage

Des dates ont été réservées mais il faudra tout conclure lorsque nous aurons les dates du NAT 4 , afin de préserver les clubs engagés dans les deux compétitions .

CLUB SPORTIF NAT 4 : 1 équipe engagée l'ASVERRIERS CHATEAUBERNARD

**L'ARBITRAGE :** Jean-Pierre LICHTLIN informe que les joueurs de la même équipe devront avoir une tenue vestimentaire réglementaire et ce pour tous les types de concours .

Quelques remarques autour de la table ., demandant d'être indulgent pour les concours promo ou loisir sachant qu'il y a des comportements plus sérieux à contrôler.

EXAMEN : Josette PLINET ne veut plus proposer un examen avant que ce ne soit concret , logiquement le 29 septembre ce dossier urgent doit être débattu .

Il faut savoir que notre effectif d'arbitre est plutôt vieillissant et qu'il est primordial de sensibiliser un ou deux licenciés par AS pour postuler à l'arbitrage . La surcharge de mission pourrait décourager celui ou ceux qui officient trop souvent .

#### LA TRESORERIE :

Chaque président a reçu dans son dossier la facture finale 2011/2012 . Bien que notre comptabilité soit apposée à l'année civile les factures sont le reflet des charges de l'année sportive .

Josette PLINET explique les avances faites par le CBD pour le CBRPOITOU , compétitions régionales , championnat de France .

#### LES ELECTIONS :

RAPPEL fin 2012 élection des bureaux dans les AS - CBD - CBR – et à la FFSB . Au regard d'une circulaire qui nous a été adressée par la FFSB nous allons être contraint de modifier notre planning pour les AG électives , à savoir

- les AS : les AG au plus tard le 18 novembre 2012 avec retour de l'organigramme du nouveau bureau au plus tard le 25 novembre . Il faudra également faire la déclaration à la préfecture ou sous-préfecture et à la direction départementale de la cohésion sportive .
- C.B.D. Charente assemblée générale SAMEDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2012 à ANGOULEME

Une lettre de motivation et une fiche de candidature sont remis à chaque président qui devra les diffuser à leurs licenciés.

Josette PLINET rappelle l'importance de former une bonne équipe si nous voulons développer et promouvoir notre sport.

Les fiches de candidatures peuvent être téléchargées dans le site du CBD 16

#### QUESTIONS DIVERSES :

Le tampon médical sur les licences : **DERNIER DELAI LE DIMANCHE 07 OCTOBRE 2012 , après quoi les licences devront être en parfaite conformité.**

**23 heures fin de la réunion**